

Juillet 2005

Questions / Réponses

Point d'information sur le retrait des antibiotiques locaux pour le nez, la gorge et en bain de bouche

L'Afssaps a pris la décision de retirer du marché à partir du 30 septembre 2005, les antibiotiques locaux administrés dans le nez, la gorge et en bain de bouche. Cette mesure a pour objectif de préserver l'efficacité des antibiotiques qui ne doit pas être mise à défaut, notamment par des prises inutiles.

1. **Quels sont les responsables des infections du nez et de la gorge ?**
2. **Qu'est-ce qu'un antibiotique ? Comment l'utiliser ?**
3. **Pourquoi est-il important de bien utiliser les antibiotiques ?**
4. **Comment éviter les bactéries résistantes ?**
5. **Pourquoi les médicaments pour le nez, la gorge et la bouche qui contiennent des antibiotiques locaux ne seront-ils plus disponibles en pharmacie ?**
6. **Puisque certains antibiotiques locaux ne sont plus disponibles en pharmacie, que faire devant un rhume, une rhinopharyngite, une angine, une affection de la bouche ?**
7. **Quels sont les médicaments concernant des antibiotiques locaux qui ne seront plus disponibles à partir d 30 septembre 2005 dans leur composition actuelle ?**

1. **Quels sont les responsables des infections du nez et de la gorge ?**

Il y a deux types principaux de microbes qui peuvent vous rendre malades : les bactéries et les virus.

- Les virus sont responsables de la plupart des infections courantes des voies respiratoires, et donc de la plupart des fièvres avec rhume ou mal de gorge... ces infections virales sont bénignes, dans la quasi-totalité des cas, et guérissent toutes seules.
- Les bactéries sont innombrables et souvent inoffensives, pouvant même contribuer à notre bonne santé. Cependant, elles peuvent, comme les virus mais moins fréquemment, entraîner des infections.

2. **Qu'est-ce qu'un antibiotique ? Comment l'utiliser ?**

Un antibiotique est un médicament qui agit contre les bactéries ; il n'a aucune efficacité contre les virus et n'a donc pas d'effet sur les infections d'origine virale.

Il existe deux façons d'utiliser des antibiotiques :

- l'utilisation des antibiotiques par voie générale. L'antibiotique passe dans le sang pour combattre l'infection. Cette voie générale correspond à des médicaments présentés en comprimés, en sirops, ou sous forme injectable

- l'utilisation des antibiotiques par voie locale Ils sont appliqués directement là où se trouve l'infection ; ces médicaments peuvent être présentés sous forme de solutions à appliquer localement, de crèmes, de collyres, mais aussi de pastilles à sucer, de pulvérisations pour le nez ou la gorge....

3. Pourquoi est-il important de bien utiliser les antibiotiques ?

On doit bien utiliser les antibiotiques pour préserver leur efficacité.

Plus on consomme d'antibiotiques, plus on risque d'avoir une infection due à une bactérie résistante sur laquelle les antibiotiques seront inefficaces.

Chaque fois que nous prenons des antibiotiques, les bactéries sensibles à ces antibiotiques sont éliminées mais les bactéries moins sensibles ou résistantes à ces antibiotiques ne le sont pas, et se multiplient. Ces bactéries résistantes peuvent se transmettre dans l'entourage (famille, crèches, écoles, ...).

En cas d'infection par une bactérie résistante, l'infection peut devenir sévère et nécessiter d'être traitée à l'hôpital.

4. Comment éviter l'apparition des bactéries résistantes ?

On se protège collectivement des bactéries résistantes en ne prenant des antibiotiques que de façon appropriée.

Il ne faut pas prendre un antibiotique, si cela n'est pas absolument nécessaire, et ne jamais l'utiliser en automédication. L'usage injustifié de ces médicaments peut provoquer des résistances bactériennes aux antibiotiques (conduisant à une inefficacité de ces médicaments), ce qui peut avoir des conséquences pour vous et pour votre entourage. Sachez aussi que, comme tous les médicaments, les antibiotiques peuvent avoir des effets indésirables.

5. Pourquoi les médicaments pour le nez, la gorge et la bouche qui contiennent des antibiotiques locaux ne seront ils plus disponibles en pharmacie ?

Il s'avère que les antibiotiques locaux pour le nez, la gorge et la bouche présentent désormais plus d'inconvénients que d'avantages.

Le nombre de bactéries résistantes a considérablement augmenté au cours des dernières années et, par conséquent, les règles d'utilisation des antibiotiques ont dû évoluer. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), comme elle le fait régulièrement pour différentes catégories de médicaments, a réexaminé l'intérêt des médicaments contenant des antibiotiques locaux pour le nez, la gorge et en bain de bouche. Cette analyse montre que :

- les antibiotiques ne présentent pas d'intérêt pour traiter les rhumes, les rhinopharyngites, les angines et les sinusites, sachant que la majorité de ces infections sont dues à des virus ;
- même lorsqu'il s'agit bien d'une infection due à des bactéries, les antibiotiques, contenus dans ces médicaments pour usage local, ne sont pas toujours adaptés au type de bactéries en cause ;
- la prise de ces médicaments peut favoriser l'apparition de bactéries résistantes ;
- de plus, certains de ces médicaments contiennent des antibiotiques appartenant à des familles d'anti-infectieux utilisées, par ailleurs, par voie générale (en comprimé, en sirop, ou sous forme injectable), dont il faut préserver l'efficacité.

Aussi, il est important de préserver l'efficacité des antibiotiques utilisés par voie générale, qui, elle, n'est pas remise en question.

6. Puisque certains antibiotiques locaux ne sont plus disponibles en pharmacie, que faire devant un rhume, une rhinopharyngite, une angine, une affection de la bouche ?

⇒ *Rhume et rhinopharyngite*

Le rhume et la rhinopharyngite sont dus à des virus. Les antibiotiques sont inefficaces et donc inutiles pour les soigner. Pour vous soulager, vous pouvez avoir recours à des médicaments destinés à combattre la fièvre, la douleur et à réduire les manifestations gênantes de la maladie. Les lavages fréquents du nez et le mouchage, narine après narine, permettent de respirer plus facilement.

⇒ *Angine*

Les angines sont généralement d'origine virale.

Les angines qui sont dues à des bactéries peuvent être reconnues par un test rapide que le médecin effectue pendant la consultation ; lorsque le test est positif, le médecin vous prescrit un antibiotique par voie générale, sous forme de comprimé, de sirop, de sachet à diluer, à boire ou à avaler. Les modalités de prise et de durée de traitement figurant sur l'ordonnance doivent alors être strictement respectées.

Par ailleurs, les antibiotiques " locaux ", sous forme de pulvérisation, pastille, gomme ou comprimé à sucer, n'ont aucune efficacité pour traiter les angines, quelque soit le microbe responsable de l'angine. Pour soulager votre mal de gorge, vous pouvez prendre des médicaments destinés à diminuer la douleur. Un médicament contre la fièvre peut vous être conseillé.

⇒ *Affection de la bouche*

L'intérêt des solutions pour bain de bouche contenant un antibiotique n'est pas démontré aujourd'hui. N'oubliez pas que la prévention de la carie dentaire et de ses séquelles infectieuses repose sur une hygiène buccale minutieuse et régulière (au moins deux brossages quotidiens, matin et soir). Cette hygiène personnelle doit impérativement être complétée par le suivi régulier d'un professionnel (consultez votre dentiste au moins une fois par an). Ce suivi permet également de dépister et éventuellement de traiter d'autres maladies infectieuses de la bouche.

En fait, la suppression de ces antibiotiques locaux ne vous empêchera pas de guérir d'une maladie virale, car il n'y a rien à attendre de leur action pour traiter ce type de maladie. Des traitements visant à améliorer votre confort pourront vous soulager. En cas d'infection bactérienne, votre médecin vous prescrira le traitement antibiotique approprié.

7. Quels sont les médicaments contenant des antibiotiques locaux qui ne seront plus disponibles à partir du 30 septembre 2005 dans leur composition actuelle ?

Il s'agit de 12 médicaments utilisés par voie locale (nez, gorge, bain de bouche).

- ARGICILLINE 0,05 POUR MILLE, solution nasale pour instillation en flacon (Lab. MERCK MEDICATION FAMILIALE)
- ERGIX MAL DE GORGE, comprimé à sucer (Lab. MERCK MEDICATION FAMILIALE)
- LOCABIOTAL 1 POUR CENT, solution pour pulvérisation buccale ou nasale (Lab. SERVIER)
- LYSOPAINE, comprimé à sucer (Lab. BOEHRINGER INGELHEIM France)
- OROPIVALONE BACITRACINE, comprimé à délitement buccal (Lab. PFIZER)
- PHARMACILLINE 0,25 POUR MILLE, collutoire en flacon pulvérisateur avec valve doseuse (Lab. MERCK MEDICATION FAMILIALE)
- PHARMACILLINE 0,05 POUR MILLE, solution nasale pour instillation en flacon (Lab. MERCK MEDICATION FAMILIALE)

- SOLUTRICINE MAUX DE GORGE, comprimé à sucer (Lab. AVENTIS PHARMA THERAPLIX)
- SOLUTRICINE MAUX DE GORGE SANS SUCRE, comprimé à sucer édulcoré au sorbitol et à l'aspartam (Lab. AVENTIS PHARMA THERAPLIX)
- SOLUTRICINE MAUX DE GORGE TETRACAINE, comprimé enrobé à sucer (Lab. AVENTIS PHARMA THERAPLIX)
- TYROTRICYL, comprimé enrobé à sucer (Lab. WYETH SANTE FAMILIALE)
- VEYBIROL TYROTHRICINE, solution pour bain de bouche (Lab. PIERRE FABRE MEDICAMENT)

De nouveaux médicaments portant le même nom, mais ne contenant pas d'antibiotique, pourront, à l'avenir, être disponibles en pharmacie.